

RM-AL

Représentants du Ministre - Aviation de loisir

Minister's Delegates - Recreational Aviation

Service d'inspection

Inspection Service

S'assurer qu'une copie de chaque document rempli et signé lors du processus de construction/l'importation est gardée en filière

GUIDE pour obtention de MARQUES d'IMMATRICULATION et/ou CERTIFICAT d'IMMATRICULATION avant INSPECTION FINALE ou IMPORTATION

Généralités

La procédure, **Admissibilité à l'Enregistrement d'un Aéronef C16F**, simplifie le processus d'obtention des Marques d'Immatriculation et du Certificat d'Immatriculation.

Cette nouvelle procédure remplace toutes les procédures précédentes.

Le document C16F et les documents justificatifs, exigés, peuvent être soumis, au Bureau Régional du TCAC, en un dossier complet et unique.

Le document C16F doit être rempli et disponible pour la signature de l'inspecteur, RMAL, une fois l'inspection Pré-recouvrement complété.

Tous les autres documents justificatifs, requis dans le C16F, devraient également être disponibles, pour être commenté par l'inspecteur assigné.

Options

C16F permet de faire une demande et de recevoir des Marques d'Immatriculation et un Certificat d'Immatriculation.

La procédure suggère que le paiement pour les Marques d'Immatriculation et le Certificat d'Immatriculation soit fait via le centre de communications de transports canada, aviation civile, qui émettra le(s) code(s) de paiement approprié(s) à être inséré dans le document C16F. Le bureau régional de délivrance des licences du TCAC vous délivrera les marques et le certificat d'Immatriculation de l'aéronef.

Si seulement les Marques d'Immatriculation sont requises utilisez la même procédure et insérez le Code de Paiement approprié dans le document C16F. Le bureau régional de délivrance des licences du TCAC vous délivrera les marques d'Immatriculation de l'aéronef.

Lors de la demande pour le Certificat d'Immatriculation, utilisez la même procédure et insérez le Code de Paiement approprié dans le document C16F. Le bureau régional de délivrance des licences du TCAC vous délivrera le certificat d'Immatriculation de l'aéronef.

Remplir les documents requis

En téléchargeant et en enregistrant vos documents sur votre ordinateur, vous protégez la confidentialité de vos données.

Demande pour Marques d'Immatriculation

Complétez la partie supérieure du C16F et assurez-vous que le document est signé et daté par l'inspecteur RMAL assigné.

Choisissez vos marques d'immatriculation spéciales, (C-) ou acceptez les marques que TCAC donnera.

Payez les frais exigés et insérez le **Code de Paiement** exigé.

Demande pour Certificat d'Immatriculation

Remplir le document du TCAC, **Demande d'immatriculation d'aéronef (PAS POUR LES AVIONS ULTRA-LÉGERS OU ULTRA-LÉGERS DE TYPE AVANCÉ) 26-0522**

Photo claire et lisible de la plaque d'identification de l'avion,

La preuve que vous êtes le propriétaire de l'aéronef,

Payez les frais exigés et insérez le **Code de Paiement** exigé.

Demande simultanée des Marques d'Immatriculation et du Certificat d'Immatriculation.

Remplissez les deux procédures ci-dessus,
Payez les frais exigés et insérez les Codes de Paiement exigés.

Adresses courriel Bureau Régional Registration du TCAC

Région Atlantique tc.aviationservicesatl-servicesaviationatl.tc@tc.gc.ca

Région Québec TC.ServicesAviationQue-AviationServicesQue.TC@tc.gc.ca

Région Ontario tc.aviationservicesont-servicesaviationont.tc@tc.gc.ca

Région Prairie Northern Region tc.aviationservicespnr-servicesaviationrpn.tc@tc.gc.ca

Région Pacifique TC.AviationServicesPAC-ServicesaviationPAC.TC@tc.gc.ca

Matériel de lecture informatif

Cliquez sur l'un des titres pour accéder aux informations.

Paragraphe 222.16(1)(e) de la Norme 222 - Exigences relatives à l'immatriculation

Règlement de l'aviation canadien (DORS/96-433)

Comment puis-je... Immatriculer mon aéronef de construction amateur au Canada?

Services d'immatriculation d'aéronefs aux bureaux régionaux - Transports Canada

202.15 Qualifications pour être propriétaire enregistré d'un aéronef canadien

202.16 Exigences relatives à l'immatriculation

222.16 Exigences relatives à l'immatriculation

222.01 Modalités de marquage

Marques d'Immatriculation rendues faciles

Accédez à md-ra.com

Sélectionnez Français

Ouvrez la page Information aux constructeurs.

Sélectionnez l'information désirée.